



Le Comité Départemental 76 et les Archers Valeriquais

vous invitent à leur concours « Spécial Jeunes » du samedi 14 mars 2020 qui aura lieu au gymnase Aimé Gayraud à Saint Valery en Caux (fléchage) 49°51'35.8"N 0°42'36.8"E. Ce concours est ouvert aux jeunes à partir de 8 ans n'ayant jamais fait de compétition officielle.

HORAIRES

Ouverture du greffe et inspection du matériel	14h00
Entraînement	14h30
Début de la 1 ^{ère} série	15h00
PAUSE GOÛTER	
Début de la 2 ^{ème} série	Après la pause goûter

Les tirs se déroulent en 2 séries de 7 volées de 3 flèches au rythme AB/CD. 2 minutes par volée.

En cas d'un nombre trop faible d'archers, le club se réserve le droit de faire les tirs en AB ou d'annuler le concours.

Merci de votre compréhension.

POUSSIN : ARC CLASSIQUE ET ARC SANS VISEUR (BB)

1er Concours		Niveau 2 (2 concours maximum)		Niveau 1 (2 concours maximum)	
<u>Distance</u>	<u>Blason</u>	<u>Distance</u>	<u>Blason</u>	<u>Distance</u>	<u>Blason</u>
10 Mètres	80	12 Mètres	80	15 Mètres	80

Hauteur du blason, pour les poussins : 1,10 m.

BENJAMIN, MINIME et CADET : ARC CLASSIQUE, ARC SANS VISEUR (BB), ARC A POULIES et HANDISPORTS

Niveau 2 (2 concours maximum)		Niveau 1 (2 concours maximum)	
<u>Distance</u>	<u>Blason</u>	<u>Distance</u>	<u>Blason</u>
15 Mètres	80	15 Mètres	60

Pour les Cadets en Arc à Poulies utilisation du 10 réduit

La licence fédérale et l'autorisation d'intervention chirurgicale, signée des parents, sont obligatoire. Chaque archer doit pouvoir justifier de son identité. Il est souhaitable que l'archer soit en possession de son "passeport du jeune archer" à jour

Arbitre responsable : Monsieur Christophe ROLLAND

RÉCOMPENSES :

Les trois premiers archers de chaque catégorie sont récompensés. Une médaille est remise à chaque participant.

ENGAGEMENTS/INSCRIPTIONS :

L'engagement (chèque à l'ordre des Archers Valeriquais) est de **3 €** réglable lors de l'inscription, à envoyer **avant le 10 mars 2020** (le cachet de la poste faisant foi) à :

M. Christophe RIEUNEAU, 16 rue du Hameau d'Etennemare ,76460 Saint Valery en Caux
courriel : archersvaleriquais@free.fr

Attention, toute demande d'inscription sans paiement n'est pas prise en compte, et toute annulation n'est plus remboursée après le 10 mars 2020.

INFOS : La tenue et les chaussures de sport sont obligatoires.

RESTAURATION : Une buvette est à votre disposition sur place. Étant donné la nature de ce concours, il n'y a pas de sandwich proposés à la vente. Un goûter sera distribué à chaque archer à la fin de la 1^{ère} série.



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Feuille d'inscription au concours jeunes du 14 mars 2020 à SAINT VALERY EN CAUX

Club de :

Nom du responsable :

N° de téléphone :

courriel :

NOM	Prénom	N° licence	CL/CO/BB	Catégorie	1 er Concours	Niveau	Nombre de concours dans le niveau

Nombre d'archer : X 3 € = €



Direction
Fécamp

Direction
Dieppe

Direction
Rouen



Gymnase Aimé
Gayraud